

# PRIX AMIEL

Récompense un travail en philosophie pure, en histoire de la philosophie ou en littérature pure (à l'exclusion des nouvelles, romans, histoire littéraire, critique littéraire, philologie).

**Montant** 1'000 CHF

**Conditions particulières** Le concours est ouvert aux étudiant-e-s et diplômé-e-s ayant effectué au moins deux semestres d'études à la Faculté des lettres de l'UNIGE. Les auditeurs-trices et les étudiant-e-s d'autres Facultés sont admis-e-s à concourir à condition d'être inscrit-e-s à deux cours au moins de la Faculté des lettres.

**Modalités d'inscription** Seules les candidatures au format électronique sont acceptées. Les dossiers de candidatures, composés d'un exemplaire du mémoire et d'un CV, doivent être envoyés à l'adresse [secretariat-decanat-lettres@unige.ch](mailto:secretariat-decanat-lettres@unige.ch)

**Renseignements** Secrétariat du Décanat, tél. 022 379 73 02  
[secretariat-decanat-lettres@unige.ch](mailto:secretariat-decanat-lettres@unige.ch)

**Périodicité** Le prix est décerné tous les deux ans, les années impaires.

**Délai d'inscription** 30 décembre des années paires

**Date d'attribution** Mai

Informations sur le site internet de la Faculté :

<http://www.unige.ch/lettres/fr/espace-etudiants/prixetbourses>